

Groupe Guillin SA
Assemblée Générale Ordinaire du 23 juin 2023

Réponses aux questions écrites

Groupe Guillin SA a reçu, le 21 juin 2023, 7 questions écrites, en vertu de l'article L.225-108 du Code de commerce, de Monsieur Paul Prieur par courrier électronique auquel étaient jointes deux attestations de détention respectivement de 6 et 2 actions de Groupe Guillin. Le Président rappelle que, lors de sa réunion du 28 mars 2023, le Conseil d'Administration a délégué individuellement au Président ou à la Directrice Générale toute réponse aux questions écrites posées par les actionnaires.

Question 1 :

Pouvez-vous nous en dire un peu plus sur vos acquisitions de l'exercice en cours Celtic Sales et Ciesse Paper ? Quelles synergies vont-elles permettre ? Ont-elles été également impactées par la forte hausse des prix de l'électricité ?

Réponse :

Ces 2 acquisitions ont été réalisées respectivement en novembre 2022 et en septembre 2022. Celtic Sales est une société spécialisée dans la distribution d'emballages alimentaires en plastique, carton, pulpe, bois ... sur le marché irlandais à destination principalement des acteurs des métiers de bouche et des producteurs et conditionneurs de fruits et légumes, société avec laquelle le Groupe travaille depuis de très nombreuses années. Elle devrait permettre d'accélérer notre développement sur ce marché à forts potentiels de croissance en proposant des produits fabriqués par le Groupe.

Ciesse Paper est une société de fabrication italienne spécialisée dans les emballages en carton à destination des producteurs et conditionneurs de fruits et légumes. Cette acquisition permet de renforcer et de compléter l'expertise industrielle et commerciale du Groupe afin de proposer la gamme d'emballages alimentaires multi-matériaux la plus large sur ses marchés et ainsi répondre à l'ensemble des besoins de nos clients.

Les synergies avec ces sociétés et les autres sociétés du Groupe sont d'ordre industriel, logistique et commercial.

Au même titre que les autres sociétés du Groupe, ces deux sociétés ont connu une augmentation des coûts d'électricité, directement, mais également indirectement, à travers l'achat de matières premières et de marchandises.

Question 2 :

L'exercice 2022 a été marqué par l'explosion des prix de l'électricité qui ont doublé pour l'ensemble du groupe représentant un surcoût de 21M€ : comment gérez-vous vos contrats d'électricité (achats spot, couverture, contrat pluriannuel) ? Quelle est la tendance actuelle pour 2023 ? Comptez-vous investir dans des panneaux solaires/ photovoltaïques pour gagner en autosuffisance et faire baisser les coûts ?

Réponse :

Nous avons une stratégie différenciée selon les contextes et les pays. Nous sommes amenés à faire des achats spots mais également à contractualiser certains besoins en fonction des conditions de marché et des dispositifs d'aides gouvernementales qui sont différents d'un pays à l'autre.

Le prix de l'électricité en Europe a plutôt tendance à baisser fin 2022/début 2023, mais son évolution reste complètement imprévisible sur les prochains mois.

Certains de nos sites sont déjà équipés de panneaux solaires/photovoltaïques. Nous restons attentifs aux évolutions techniques de production des énergies vertes et des opportunités qui pourraient se représenter dans ce domaine. Néanmoins, en l'état actuel des solutions existantes, il n'est pas réaliste d'envisager d'être autosuffisant en électricité à court terme.

Question 3 :

Pouvez-vous décomposer l'augmentation du chiffre d'affaires en 2022 à savoir 14,4% de croissance à périmètre et changes constants en termes de prix et de volumes ?

Réponse :

Compte tenu de la largeur de gamme du Groupe, communiquer sur les volumes et les prix nécessiterait de descendre dans un très grand niveau de détail. Pour des raisons stratégiques et concurrentielles, nous ne communiquons pas ces détails.

Question 4 :

Au niveau perspectives 2023 même si vous n'avez communiqué aucun chiffre. Quelle est la tendance sur le 1er semestre en termes de chiffre d'affaires, de marges, de volumes, de prix des intrants, des augmentations des prix ?

Réponse :

Le début de l'année 2023 a vu pour certaines matières premières notamment plastique un léger fléchissement des prix. Compte tenu du contexte géopolitique mondial et de la guerre en Ukraine, il est difficile de savoir si cette tendance baissière va continuer sur l'année 2023. L'entente des pays de l'OPEP+ sera, plus que jamais, un élément important, à la fois pour les matières premières mais également pour les énergies, indispensables à notre production. Le niveau de consommation des ménages, essentiellement pour les produits frais (fruits et légumes, pâtisserie, traiteur, plats à emporter...) est fortement orienté à la baisse début 2023 sur l'ensemble des marchés européens générant une pression concurrentielle exacerbée. Ceci pourrait avoir pour effet d'impacter les volumes 2023 du Groupe. Les informations sur le 1^{er} semestre seront publiées le 19 octobre 2023.

Question 5 :

Que comptez-vous faire pour votre filiale allemande KIV Verpackungen qui perd de l'argent depuis 2 ans (3M€ en 2022 et 3,286M€ en 2021) ? Apercevez-vous une décélération des hausses de salaires, des intrants et des hausses de l'énergie pour cette filiale et pourra-t-elle retrouver l'équilibre sur l'exercice en cours ?

Réponse :

Nous avons, en 2022, comptabilisé une dépréciation d'écart d'acquisition sur cette société. Le marché allemand est et reste un marché important pour le Groupe et sur lequel nous avons réalisé de fortes progressions de chiffre d'affaires ces dernières années. La forte augmentation des coûts de production nous oblige à continuer à travailler sur des optimisations qui visent à permettre à cette société d'atteindre un équilibre financier. Pour les coûts, comme dans tous les pays d'Europe l'inflation reste importante sur les premiers mois de l'année en Allemagne et ne pouvons nous prononcer à ce stade sur un retour à l'équilibre dès cette année.

Question 6 :

Vous dites être leader européen des solutions d'emballage alimentaire mais à combien estimez-vous vos parts de marché en France et Europe sur ce secteur ?

Réponse :

Le Groupe est présent sur de très nombreux marchés. Communiquer sur des parts de marché nécessiterait, pour être pertinent, de descendre dans un niveau de détail que nous ne pouvons pas donner pour des raisons stratégiques et concurrentielles.

Question 7 :

Pourquoi ne faites-vous pas plus de rachats et d'annulation d'actions ? Sachant que les sociétés Civiles La Brayère, L'Atelier, Le Château et la Famille Guillin agissant de concert, détiennent 65,61 % du capital, ils seraient plus relutifs pour vous de faire augmenter mécaniquement les bénéfices en annulant des actions plutôt que de verser un dividende car la valorisation de la société reste toujours très faible par rapport à la qualité des résultats.

Réponse :

Depuis plusieurs années, il n'a pas été jugé nécessaire et prioritaire d'effectuer des rachats d'actions. En effet, le Groupe privilégie les investissements industriels et commerciaux au service de sa stratégie pour proposer des solutions d'emballages alimentaires multi-matériaux tout en servant un dividende chaque année aux actionnaires. Il est également important de conserver une certaine liquidité du titre sur le marché, qui pourrait être remise en cause en cas d'annulation significative de titres.
